

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

#### CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Désignation	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2019*	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2018	Au 31/12/2019*	Au 31/12/2018
Total des Revenus (Hors taxes)	61 416 031	42 025 982	203 902 069	145 299 954
Coût d'achat des marchandises vendues	51 933 563	35 564 225	176 975 460	124 480 790
Charges financières nettes	60 295	66 695	112 899	(127 511)
Produits des placements	673 615	443 603	3 412 271	3 619 856
Trésorerie nette	-	-	45 058 287	32 645 731
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	-	-	118	114
Nombre de points de vente	-	-	17	16
Surface totale des points de vente (en m <sup>2</sup> )	-	-	21 042	19 092
Masse Salariale	817 396	804 103	2 588 443	2 547 590
Effectif fin de période	-	-	67	68

\* : Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

#### Faits saillants :

- Les revenus du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 se sont élevés à 61,416 MD contre 42,026 MD courant la même période en 2018, enregistrant une progression substantielle de 46,1%.
- Sur l'ensemble de l'année 2019, le chiffre d'affaires a enregistré une augmentation remarquable de 40,3% pour s'établir à 203,902 MD contre 145,300 MD en 2018.
- Courant le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, les produits des placements ont enregistré une augmentation importante de 51,9%, soit 0,674 MD contre 0,444 MD durant la même période en 2018.
- Au 31/12/2019, la trésorerie nette s'est élevée à 45,058 MD contre 32,646 MD une année auparavant, marquant ainsi une progression notable de 38,0%.
- La masse salariale a enregistré courant l'exercice 2019, une légère hausse de 1,6% s'établissant à 2,588 MD contre 2,548 MD en 2018.
- En date du 09 décembre 2019, le conseil d'administration du CITY CARS a décidé de désigner, à titre provisoire, deux administrateurs indépendants et ce, conformément aux dispositions de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

**MD : Million(s) de Dinars.**